



Proche, passé en comparution immédiate et incarcéré

Par Elodios

Bonjour, Merci de vos réponses.

Un proche est passé en comparution immédiate pour transport de drogue des Antilles jusqu'à Paris.

Comment contacter l'avocat commis d'office ?

Comment entrer en contact avec la proche qui est incarcéré à la prison de Fresnes à Paris ?

Comment savoir ce qui s'est dit pendant le jugement ?

Comment savoir si le proche a fait une demande d'appel ?

Par Isadore

Bonjour,

Vous n'avez pas de raison de contacter l'avocat, sauf si votre proche le souhaite (et dans ce cas il vous donnera les coordonnées de son avocat). Si vous voulez les conseil d'un avocat, choisissez le votre.

La personne vous écrire ou vous appeler :

[url=https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/F14149]https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/F14149[/url]

Voici comment demander un permis de visite :

[url=https://www.cours-appel.justice.fr/toulouse/rendre-visite-une-personne-detenu-e-en-prison]https://www.cours-appel.justice.fr/toulouse/rendre-visite-une-personne-detenu-e-en-prison[/url]

Voici les coordonnées de la prison :

[url=http://www.annuaires.justice.gouv.fr/etablisements-penitentiaires-10113/direction-interregionale-de-paris-10121/fresnes-10666.html]http://www.annuaires.justice.gouv.fr/etablisements-penitentiaires-10113/direction-interregionale-de-paris-10121/fresnes-10666.html[/url]

Il est en général possible d'obtenir une copie d'un jugement pénal une fois celui-ci devenu définitif :

[url=https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/F1379]https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/F1379[/url]

A ma connaissance, pas de moyen officiel de savoir s'il y a eu appel ou ce qui s'est dit pendant le jugement tant que l'affaire est en cours. Il faut passer par le compte-rendu d'une personne qui a assisté.